



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 août 2019

Les Amis d'Ernelle

Membres présents du Conseil d'Administration :

Jocelyne CASAVECCHIA, Isabelle et Michaël CHALON, Stéphane COLLET, Anne-Marie FOURY, Yvette HUMBLET, Jean-Louis HUMBLET, Christian LANEQUE, Anne-Caroline MAYLIN, Laurence RADEL.

Membres absents excusés :

François-Xavier LEONARD, Marie-Thérèse RADEL, Daniel REGNAULT, M. et Mme ROUSSEL, Martine THIERYC

Invité : Luc FORGET

L'ordre du jour était le suivant :

- Rapport moral du conseil d'administration
- Présentation du bilan financier
- Renouvellement du bureau
- Encaissement des cotisations
- Bilan du concert d'été 2019
- Poursuite du collectif théâtre
- Projets pour 2019-2020 (animations et travaux)

Bilan du concert de cet été

- En raison du mauvais temps, le **concert** a eu lieu non pas sur le site de Sainte-Ernelle mais à l'Eglise Saint-Martin de la Citadelle de Montmédy. Ce plan de secours est à maintenir et à inclure dans les affiches dès le départ, d'autant plus que l'Eglise et les estrades sont mises à notre disposition par la Codecom. Le concert s'est très bien déroulé. Tout le monde était enchanté. Les artistes étaient également très satisfaits de l'accueil qui leur avait été réservé ainsi que de l'organisation, de notre sens de l'adaptation et notre collaboration au stage qu'ils avaient organisé la semaine précédente. Il y a eu environ 200 spectateurs. Un article est paru dans le Républicain Lorrain.
- Christian a établi un tableau comparatif des 3 derniers concerts : on remarque une nette augmentation cette année grâce notamment aux sponsors, aux subventions communale et départementale, à la collecte sur place et ce malgré une prestation plus onéreuse. Il nous a fallu de plus faire appel à deux régisseurs (un professionnel et un jeune étudiant) car le matériel loué à Bar-Le-Duc exigeait un professionnel. L'assurance du matériel pour le concert nous a coûté 155 €. Il faut se renseigner car il serait possible d'emprunter du matériel à Montmédy. Nous n'avons pas encore reçu la facture de la Sacem et du Quoi de Neuf.
- Nous prenons en charge l'analyse d'eau du lundi 26 août à 11 h pour compenser ce que la Mairie a donné pour le concert.
- Il n'y a eu aucune perte au niveau de la nourriture, d'où l'intérêt de continuer à travailler avec le « local ».

- Il a été décidé de rembourser Dominique, Michaël et Frédéric pour les trajets effectués afin de transporter le matériel du concert. L'année prochaine, nous pourrions louer une camionnette du Super U.

I- BILAN MORAL

➤ Les manifestations

- En novembre, le spectacle « La Mouette et le Chat qui lui apprit à voler » a réuni 150 personnes et 200 élèves de 6^{ème} de Montmédy et Stenay. Ce spectacle a plu aux petits comme aux grands.
- En février, pour le spectacle « le Magasin des Suicides », le bilan a été très positif puisqu'il a fallu refuser des entrées.
- En mars, « L'Ecole des Femmes » a réuni 110 personnes et a plu à un large public.
- En avril, « On ne voyait que le Bonheur » a fait salle comble également. Grande prestation sur le thème du pardon avec Grégori Baquet.
- Le seul bémol a été l'annulation de la Marche Gourmande annuelle en raison de la peste porcine africaine qui menaçait de s'étendre et rendait l'accès aux bois impossible dans la région. Nous conservons tout de même le mois d'avril pour la prochaine marche.
- Les deux conférences d'Hugo qui devaient avoir lieu fin août ont été reportées à l'année prochaine.

➤ Les travaux

- Réfection des conduites d'eau par des bénévoles de l'association aidés par Dominique Wagnon (avec engins pour le drainage), Guy Thiercy et l'ouvrier municipal et ce sous la conduite de Michaël Chalon. Une analyse d'eau va donc être effectuée. Pour l'instant, il y a du débit. Selon Luc Forget, maire du village, les nappes phréatiques sont encore bien remplies. Le fait de ne pas faire appel à une entreprise nous a fait faire des économies. Nous avons profité du fait que l'Entreprise Colle était dans le village pour lui faire niveler la terre.

II- BILAN FINANCIER

COMPTE CHEQUE : 8 949,91 € - **LIVRET A** : 999,84 €, nous devons encore recevoir un chèque de 4 541,77 € (acompte pour les « Chats Bottés »), le chèque du collectif 2018 de 291,35 € et la subvention du Conseil Départemental d'un montant de 3 050,00 €, ce qui représente un solde global de 17 832,87 €.

Description	Recettes	Dépenses
Assurance		162,50 €
Calendriers	649,20 €	213,08 €
Cotisations	550,50 €	
Frais administratifs (timbres)		0 €
Intérêts 2019	8,03 €	
Travaux fontaine		616,23 €
Fourniture bande Velcro		57,00 €
Manifestation Concert	2 326,21 €	1 691,84 €
TOTAUX	3 533,94 €	2 740,65 €

En compensation de l'aide de Dominique avec son matériel, nous lui proposons 100 € et nous ajouterons le logo des Chierothains dès l'an prochain sur l'affiche du concert.

III- ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

1) Election du Conseil d'Administration

A ce jour, le conseil d'administration compte **14 membres**.

Odile **BUCHET** est démissionnaire pour raison d'indisponibilité.

Membres réélus en 2019 : Jocelyne **CASAVECCHIA**, Stéphane **COLLET**, Jean-Louis **HUMBLET** et François-Xavier **LEONARD**

Membres réélus en 2018 : Anne-Marie **FOURY**, Yvette **HUMBLET**, Laurence **RADEL**, Marie-Thérèse **RADEL**, M. et Mme **ROUSSEL**

Membres réélus en 2017 : Christian **LANEQUE**, Anne-Caroline **MAYLIN**, Daniel **REGNAULT** et Martine **THIERCY**

Membres de droit : Luc **FORGET** et l'Abbé **VANNESSON**

2) Election du nouveau bureau

Président : Jean-Louis **HUMBLET**

Vice-Présidente : Laurence **RADEL**

Secrétaire : Anne-Caroline **MAYLIN**

Vice-secrétaire : Isabelle **CHALON**

Trésorier : Christian **LANEQUE**

Vice-Trésorière : Anne-Marie **FOURY**

IV- PROJETS 2019-2020

Lors de la réunion patrimoine du mois d'avril dernier, nous avons rencontré une personne de l'association « Eglise Ouverte » qui devait venir nous donner des explications ce soir mais qui a eu un empêchement. Chaque église est répertoriée par le biais d'un QR code dans un fascicule. Nous pourrions avoir des dépliants sur le site de Sainte-Ernelle, une aide publicitaire pour nos manifestations ainsi qu'une plaque sur le site même moyennant une cotisation annuelle qui est de 150 € la première année. Nous décidons d'une nouvelle rencontre en présence de Luc Forget pour de plus amples informations.

Travaux

- Nous allons terminer les travaux au niveau de la fontaine.

Manifestations

- La prochaine **Marche Gourmande** aura lieu le dimanche 26 avril 2020 et se fera par défaut hors zone blanche (nous allons contacter l'association Cit'Anime de Montmédy).
- Le prochain **concert** aura lieu le samedi 25 juillet 2020. Il faudrait dissocier le concert de la Messe sur le site de Sainte-Ernelle car il faut avoir le temps de tout ranger le lendemain. La **Messe** se fera donc le dimanche 2 août 2020.
- Deux **conférences** organisées par Hugo sur le site.
- **Collectif théâtre** :

- Deux gros spectacles sont prévus d'ici la fin de l'année par Stenay : un spectacle musical qui se jouera le 12 octobre à Montmédy et un spectacle « La Valse d'Icare » (comique) qui se jouera le 8 novembre à Villécloye.
- Le 3 avril, « Le K » de Buzatti (nouvelles fantastiques avec Grégori Baquet).
« Arlequin serviteur de 2 maîtres » (à l'étude).
- Spectacle « Nos années parallèles » en 2021.

Le prix des spectacles augmente, les subventions ne suffisent plus, nous allons demander aux Codecom d'augmenter la subvention à environ 5 000 € sachant que le territoire de Stenay-Val Dunois est plus important que celui de Montmédy (une réunion est prévue en septembre).

Pour le concert, nous allons renouveler la demande de subsides aux différents commerçants et au Conseil Départemental.